L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 28 DECEMBRE 1876. — 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 28 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co. dans leurs salles d'encan, vêtements, articles de ménage, etc. Aussi—le soir, au magasin de Weingart, 51 rue de Chartres, jouets.

Achetez vos Bonbons fins à 75 cents la livre ; vos Fruits cristallisés à 60 cents chez A. Lemanne, 209 Chartres, entre Ste Anne et Dumaine. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Jeudi 28 décembre 1876.

VARIÉTÉS—La Fille de Mme Angot.
ACADÉMIE—La Fille de Mme Angot.
MASONIC HALL.—Le Prof. Hartz.

Opinions diverses sur la situation.

Nous avons dit hier que les conspirateurs ne se tenaient pas pour battus. En voici une nouvelle preuve. Un de leurs principaux organes, le New-York *Tribune*, démontre ainsi qu'il suit comment, par des moyens dilatoires, les radicaux peuvent empêcher l'élection de Tilden.

Supposons que la théorie démocratique sur le droit de chacune des deux Chambres de rejeter des votes, vienne à l'emporter, et que l'on arrive aux votes de l'Orégon, de la Caroline du Sud et de la Floride. On ne peut croire qu'aucune des deux Chambres veuille décider une question si capitale sans discussion. Le Sénat n'a pas de règlement limitant la durée des débats. Il a discuté la piètre affaire Pinchback pendant plus de deux semaines. On ne peut guère admettre que les sénateurs républicains fourniraient ce qu'ils auraient à dire sur une aussi grosse affaire que la succession présidentielle avant trois semaines.

Mais la réunion des deux Chambres pour compter les votes n'a lieu que le 14 février. Si les Chambres se séparent chaque fois qu'une objection sera soulevée sur le vote d'un Etat et que les deux Chambres se livrent à une discussion, la convention congressionnelle ne peut que s'ajourner de jour en jour jusqu'à ce que chaque Chambre soit arrivée à une décision. Mais en moins de trois semaines le 4 mars sera arrivé et la Chambre actuelle aura cessé d'exister. Tout ce que le Sénat a à faire, c'est donc de discuter la question un peu plus de deux semaines, et, alors, le 4 mars attendre l'organisation de la nouvelle Chambre—que le président Grant avant de quitter ses fonctions aura convoquée en session extraordinaire—et puis rejeter le vote de l'Oregon et laisser les démocrates rejeter ceux de trois Etats du Sud, ce qui fera passer l'élection à la nouvelle Chambre. Or, dans cette chambre les républicains ont 20 Etats assurés, tandis que les démocrates en ont à peine 17.

Hayes est alors élu dans les 24 heures et la lutte est terminée.

La solution est absurde, car la Constitution n'admet pas que l'élection du président ait lieu par la Chambre après le 4 mars. Mais nous avons reproduit l'article pour montrer l'esprit de la conspiration.

Supposez que des enquêtes congressionnelles, il ressorte au delà de toute évidence que Hayes n'a aucun droit aux 19 votes litigieux du Sud, et qu'au contraire ces votes doivent honnêtement revenir à Tilden, qu'importe? Tout ce que le Sénat a à faire pour empêcher l'élection de ce dernier, c'est de prolonger la discussion au delà du 4 mars. Les sénateurs républicains se relaieront et ils ont assez de ressources pour parler trois semaines durant.

C'est déjà, cependant, un grand point de gagné que les organes des conspirateurs en soient venus à ne compter que sur un pareil moyen pour empêcher l'élection de Tilden.

M. George F. Hoar, républicain modéré de la Chambre, celui qui présidait le comité congressionnel de 1875, considère comme très probable que les comités des deux Chambres feront des rapports absolument contradictoires, et que ces rapports seront accompagnés d'enquêtes et de documents si volumineux que ni le Congrès ni le pays n'auront le temps de les étudier. Chaque parti gardera donc sa position et ses prétentions, et M. Hoar croit que le 14 février, le président du Sénat déclarera Hayes élu et que Hayes sera inauguré grâce aux précautions prises par Grant. Il pense qu'il n'y aura ni révolution, ni guerre parce que le parti démocrate, se sentant très fort, préférera attendre sa chance, et que le Sud a tout intérêt à être tranquille.

Voici, maintenant, l'opinion exprimée sur la situation par un des orateurs et des hommes d'Etat les plus distingués du Sud, Benj. H. Hill, de la Géorgie. Dans une lettre datée de Washington le 2 décembre, adressée à M. Culbertson et publiée dans la *Constitution* d'Atlanta, il commence par démentir tous les bruits répandus sur son compte au sujet d'une entente avec Hayes et il conclut ainsi :

La situation politique n'a jamais été si critique qu'en ce moment. Notre système constitutionnel est sur une poudrière et 16,000 insensés et quelques uns qui ne le sont pas, sont en train de frotter des allumettes tout à l'entour.

Il n'y a que des hommes calmes et patriotes, aimant plus leur pays que les emplois, qui puissent éviter la plus horrible guerre civile qui ait jamais déshonoré et détruit la liberté et l'humanité. Et cependant, il n'y a jamais eu moins d'excuse pour aucune guerre dans l'histoire du monde.

Une telle guerre, si elle se produit, sera le comble des crimes humains pour une honteuse querelle de places!

Dans la dernière élection, M. Tilden et M. Hayes ont tous deux reçu des votes. Ne vaudrait-il pas mieux avoir l'un ou l'autre pour président que d'avoir pour gouvernant un homme qui n'a reçu aucun vote? Celui qui ne voit pas que la dernière alternative est possible est un idiot. Mais quoiqu'il en soit sur le président que peuvent faire ou ne pas faire les bureaux de retours ou les baïonnettes, une chose est certaine : M. Tilden ne peut être et ne sera pas fait président, à moins que ce ne soit par un compte loyal et honnête des votes du peuple.

Ce vote ne peut être ni loyal ni honnête, à moins qu'il ne soit fait conformément à l'interprétation longtemps acceptée de la Constitution et par des procédés depuis longtemps établis. Le parti qui demande maintenant une nouvelle interprétation, ou une nouvelle méthode de compter sera un parti en rébellion et coupable de trahison contre la Constitution, l'Union et le peuple.

Je suis donc en faveur d'un compte loyal, honnête et constitutionnel des votes du peuple. Je travaille à l'assurer et quand il sera assuré, je me soumettrai au résultat ; et ainsi fera tout homme, au Nord et au Sud, qui ne veut pas détruire son pays. Je suis assez brave pour vouloir la paix, mais pas assez lâche pour accepter le déshonneur.

Je crois que nous pouvons éviter toutes les calamités que je redoute tant. Si nous pouvons inaugurer paisiblement l'homme élu par le peuple, nous aurons un long et nouveau bail de gouvernement constitutionnel. Si nous ne le pouvons, alors votre beau et glorieux système constitutionnel périra et mes amis me trouveront au premier rang dans la dernière charge pour sa défense.

La lettre de M. Ben Hill est réservée et prudente et ne satisfera pas les impatients. L'espoir d'une solution constitutionnelle n'est exprimé que pour la forme car il est difficile de croire que M. Hill se fasse des illusions sur la possibilité d'une entente entre les deux Chambres. Il s'abstient prudemment d'examiner l'éventualité contraire mais laisse clairement entendre que la guerre peut en résulter.

Il n'y a, selon nous, qu'une chance de salut, c'est une manifestation puissante du sentiment et de la volonté du pays, si ce sentiment et cette volonté sont exprimés non plus au nom du parti démocrate mais au nom de la masse du peuple américain. Mais cette chance est faible parce que ainsi que le dit M. Hoar, la contradiction entre les rapports des comités congressionnels, l'impossibilité de lire et de comparer des milliers de témoignages, laisseront subsister l'incertitude qui existe actuellement dans les masses républicaines qui ont voté pour Hayes et qui sont habituées à croire ce que leur disent leurs meneurs et leurs organes.

Les conspirateurs prétendent pouvoir empêcher l'élection constitutionnelle de Tilden, mais déjà ils ne peuvent plus dire comment ils pourraient élire Hayes avec l'apparence des formes constitutionnelles. C'est là le nouvel aspect de la situation et elle peut encore se modifier d'ici à un mois.

COMPTES-RENDUS DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—Au milieu des préoccupations absorbantes de la politique, et des affaires, les hommes de science et de goût, qui composent l'Athénée louisianais, trouvent encore quelques moments de loisir à consacrer à leurs chères études, pour employer l'expression d'un illustre homme d'Etat français. Nous avons reçu, hier, la 4me livraison des "Comptes-rendus de l'Athénée louisianais," dont voici sommaire :

1° Séance du 8 mars.
2° Note sur le sinistre géologique de l'Ile de la Réunion. Dr Alfred Mercier.
3° Note sur les tremblements de terre. Comité de rédaction.
4° Séance du 22 mars.
5° Culture de la vigne en Louisiane. Parasites végétaux et animaux.
6° Séance du 12 avril.
7° Lettre de M. le Dr Ch. Deléry.
8° Immigration et colonisation en Louisiane. Dr Jean Dell' Orto.
9° Miscellanées.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Aimée est comme Vénus, elle lutte contre le mauvais temps qui semble conspirer contre les théâtres et les artistes et elle réussit à attirer des auditeurs en dépit de la pluie. La vaillante artiste ne quitte un rôle que pour en jouer un autre. Hier en matinée *Giroflé-Girofla*, le soir *La Jolie Parfumeuse* et aujourd'hui *La Fille de Mme Angot*. Nous serions tenté de plagier le mot de Boileau à Louis XIV, Ceux qui voudront voir Aimée dans le rôle de la fille Angot feront bien de ne pas manquer l'occasion de ce soir, car elle sera sans doute la seule.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—"La Princesse de Trébizonde" a encore été représentée hier soir à l'Académie. La musique d'Offenbach y avait, comme la première fois, attiré un nombreux auditoire, et la pièce a marché sans encombre. Le public a applaudi et a rappelé les artistes ; il était de bonne humeur ; il paraissait enchanté. Chanteurs et chanteuses n'étaient pas moins satisfaits de leur public, et l'excellent directeur l'était tout autant. Décidément, l'Académie finit bien l'année, et M. Bidwell ne sera pas fâché d'avoir engagé la troupe d'opérette de Mme Alice Oates. Celle-ci fait un charmant prince Raphaël. Elle porte les vêtements d'homme avec une délicieuse désinvolture et une parfaite aisance. Mlle Roseau, sous les traits de la princesse était ravissante ; sa toilette, d'un bon goût irréprochable, a été fort remarquée. Nous n'avons rien vu de plus élégant et de plus sobre en même temps. Mlle Roseau, a, en outre, nous le répétons, une très jolie voix et appartient évidemment à une bonne école. MM. Houson et Drew ont été très amusants.

Ce soir, "La Fille de Mme Angot."

☞ Chapeaux, chapeaux. Les plus élégants et les meilleurs marchés sont ceux du Robt. E. Lee, chapeaux de soie à cinq piastres pièce.

Ne manquez pas d'assister cette après-midi à 7 heures précises, à la vente de jouets chez C. et G. W. Weingart, 51 rue de Chartres.

Les échantillons Centenaire s'écoulent rapidement à la Maison Ste-Anne.

LE PLUS BEAU DES CADEAUX.—Un des plus beaux cadeaux que l'on puisse offrir à une dame ou à une demoiselle pour ses étrennes, est assurément un piano. Cet instrument est à la fois un meuble et un ornement, et il constitue un présent durable qui joint l'utile à l'agréable. Or, M. Louis Grunewald, agent général de MM. Pleyel, Wolff & Cie., a justement un assortiment d'une centaine de pianos Pleyel neufs et tous ceux qui s'occupent de musique savent que ces pianos sont incomparables pour notre climat, car ils résistent mieux que tous les autres aux variations atmosphériques.

Cherchez-vous une bonne chaussure pour enfants. Demandez Dunbar. Prince à la Maison Ste-Anne.

BONNE FORTUNE ET LIBÉRALITÉ.—On a discuté souvent s'il y avait une chose comme la bonne fortune. Mais même les hommes les plus sceptiques avoueront que leur foi en cette doctrine est très souvent ébranlée par leurs propres observations. Si la bonne fortune est une erreur ou une fausseté nous manquerons certainement d'un sens pour expliquer la cause d'un des plus grands phénomènes de la vie, puisque c'est un fait trop pleinement établi pour admettre le doute que quelques gens en petit nombre dans ce monde sont choisis pour jouir de ses bénéfices, et personne ne peut savoir si lui ou elle se trouve dans le petit nombre des favorisés jusqu'à ce que l'expérience en soit faite. La bonne fortune tombe toujours dans les lieux les moins prévus et dans 99 cas sur 100, la richesse est le fait des accidents plutôt que des efforts individuels. Tout ce qui, dans les circonstances, influence nos actions est le résultat de la chance, et nous ne sommes sûrs de rien sinon des épreuves du moment même. Tenant ces faits pour vrais, il y a encore des hommes et des femmes assez fous pour ne pas vouloir profiter de la splendide occasion qui leur est offerte d'essayer leur chance en risquant un simple dollar. Un misérable dollar achète un billet dans le grand tirage du nouvel an de la compagnie de loterie de la Louisiane.—Le meilleur plan, le moins coûteux, le plan le plus libéral, qui ait jamais été présenté au public.—Ou vous avez du bonheur ou vous n'en avez pas. Un dollar décidera. Qui ne donnera pas ce dollar pour apprendre une chose si intéressante?

New England Shoe Agency au coin Royale et Ste-Anne.

ESSAYEZ UNE FOIS
SOYEZ RICHE
UNE PIASTRE
Y SUFFIRA
C'EST LE PRIX
D'UN BILLET
DANS LE GRAND
TIRAGE
D'UNE PIASTRE
ACHETEZ LE TOUT DE SUITE.

Ne manquez pas d'assister cette après-midi à 7 heures précises, à la vente de jouets chez C. et G. W. Weingart, No 51 rue de Chartres.

☞ Les chapeaux se donnent pour presque rien au magasin du Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis et coin Canal et Bourbon.

C'EST EN EFFET UN MAGASIN DE BON MARCHÉ.—Il y a ici, en ville, un nombre considérable de dépôts de meubles ; on en voit dans toutes les rues ; mais tous ces dépôts, petits ou grands, tiennent leurs prix, et le bon marché est chose vraiment rare. Allez donc chez Mr J. B. Hubbard, marchand de meubles, au coin des rues Remparts et Perdido et vous verrez la différence entre les prix ordinaires et les prix de bon marché. Vous en serez surpris.

Qu'on ne s'y trompe pas. La seule agence au Sud c'est la Maison Ste-Anne.

☞ Grand sacrifice. Voici les fêtes, ceux qui désirent se coiffer devront s'adresser au Robt. E. Lee qui a réduit ses prix.

POUR CADEAU DE NOUVEL AN
ACHETEZ-VOUS LE BILLET
QUI DOIT GAGNER LE GROS LOT
Au tirage d'une piastre. Prix $1 seulement

D'où vient la réputation de la Maison Ste-Anne? A la modicité de ses prix et la supériorité des chaussures.

☞ Le plus grand assortiment de chapeaux pour hommes et enfants se trouve au Robt. E. Lee, coin Canal et Bourbon et coin Royale et St Louis.

Une piastre — Une piastre
Une piastre — Une piastre
Une piastre — Une piastre
gagne
QUINZE
MILLE PIASTRES
QUINZE MILLE PIASTRES
ACHETEZ UN
BILLET
Une piastre — Une piastre
Une piastre — Une piastre
Une piastre — Une piastre

Ne manquez pas d'assister cette après-midi à 7 heures précises, à la vente de jouets chez C. et G. W. Weingart, No 51 rue de Chartres.

Où se porte le courant populaire? chez le Père Augaud, à la maison Ste-Anne.

COMITÉ CONGRESSIONNEL DE LA CHAMBRE.

Séance du 27 décembre 1876.

La séance ne s'ouvre qu'à midi moins quelques minutes.

TÉMOIGNAGE DE MR. SAMUEL BOYD.

Je suis négociant et dirige quatre presses à coton, connues sous le nom de [illegible]

Q—Avez-vous lu le témoignage de Mr Backers relativement à des hommes de couleur qui ont été renvoyés de la presse Pelican?

R—Oui, monsieur, je l'ai lu. La déclaration de Mr Backers n'est pas fondée. J'ai renvoyé Hayward, capitaine d'une bande de travailleurs, mais la politique est complètement étrangère à ce congé. Haywood était employé à la presse dite Shippers'.

Q—A quel parti appartenez-vous?

R—J'ai toujours été démocrate. Je renvoie des hommes à différentes époques—quelquefois parce qu'ils ne remplissent pas leurs devoirs convenablement, quelquefois parce que je n'ai pas besoin de leurs services. J'emploie plus d'hommes de couleur que de blancs.

Q—Connaissez-vous les opinions politiques de ceux que vous faites travailler?

R—La plupart d'entre eux sont républicains et votent pour les candidats républicains.

Q—En avez-vous congédié, depuis l'élection, à cause de leurs opinions politiques?

R—Non, monsieur. J'ai renvoyé Hayward, le 25 novembre, parceque les nègres dont il était le chef étaient de mauvais travailleurs et il n'avait aucune influence sur eux. Toute sa bande l'a suivi. Il était mon esclave en 1853. Depuis 1865, je lui ai payé, d'après mes livres, $36,036 32 pour lui et ses hommes. J'ai été patient aussi longtemps que possible à son égard, je tenais à le conserver, mais il m'a fallu enfin me séparer de lui car sa conduite et celle de ses subordonnés étaient devenues intolérables. Je ne permets pas à la politique de s'immiscer dans mes affaires.

—Réponses aux questions de Mr Townsend.

Q—Combien y a-t-il de presses à coton à la Nlle-Orléans, en exceptant les vôtres?

R—Une vingtaine.

Q—Avez vous cherché à influencer Hayward au point de vue politique?

R—Dans le courant de l'été dernier, je lui ai dit que j'appuierais la candidature du génl. Nicholls et espérais qu'il suivrait mon exemple, dans son intérêt et dans le mien, attendu que le triomphe du général nous amènerait plus de coton, plus de travail et une augmentation de gages.

Q—Lui avez-vous demandé de se joindre aux démocrates?

R—Non, monsieur. Je lui ai seulement fait observer, depuis l'élection, que ses hommes étaient devenus si paresseux que je n'avais plus besoin de leurs services. Je n'avais aucuns rapports avec la bande de Hayward ; c'est celui-ci qui servait d'intermédiaire entre elle et moi. J'ajouterai qu'une des raisons qui m'ont poussé à renvoyer Hayward est que ses employés se plaignaient de ne pas être payés.

Q—Comment Hayward se nomme-t-il?

R—Fabius Hayward.

MR JAMES LEWIS,
(Homme de couleur),

ancien administrateur des améliorations à la Nlle Orléans, obtient la permission de venir déclarer qu'il n'a jamais dit à Mr N. H. Wilson, homme de couleur, dont le témoignage a paru dans l'*Abeille* du 26 décembre, que les républicains, grâce au Returning Board, auraient la Louisiane même si les démocrates l'emportaient.

Mr Lewis ajoute qu'il n'a jamais rien dit de semblable à Mr Wilson ou à qui que ce soit.

FREEMAN BELL,
(Homme de couleur),

habite la paroisse Ascension. Il a soutenu, à la dernière élection, les candidatures conservatrices. Il a parcouru une partie de la paroisse et s'est mêlé aux nègres dans l'intérêt du parti démocrate.

Q—Avez-vous jamais été attaqué?

R—Trois jours avant l'élection, un homme de couleur, armé d'un pistolet, a fait feu sur moi à cause de mes relations avec les démocrates. J'ai entendu proférer des menaces contre les hommes de couleur qui se joindraient aux conservateurs. Un nègre du nom de Baltimore a été terrassé parce qu'il appuyait les candidatures conservatrices ; il se trouvait avec moi dans le moment. L'intimidation venait des républicains de couleur.

—J'ai entendu dire avant l'élection, que si le général Nicholls recevait une majorité des suffrages, Mr Packard serait déclaré élu ; ce sont des républicains qui disaient cela. Leurs paroles ont eu pour résultat de diminuer le vote démocrate, mais j'ignore quel effet ont eu les menaces des républicains de couleur. Les conservateurs auraient eu plus de votes sans l'intention qu'on prêtait au Returning Board et sans l'intimidation.

—A Mr Townsend.

Je n'ai parcouru qu'une partie de la paroisse et j'essayais de pousser les nègres à se joindre aux démocrates. Un homme de couleur a fait feu sur moi à un mille et demi au-dessous de Donaldsonville ; il était dix heures du soir et je m'en revenais chez moi. Cet individu était accompagné de trois ou quatre autres ; ils crièrent, en m'apercevant : "Voilà ce damné nègre démocrate, tuons-le." Je ne fus pas atteint. J'ai vu du sang couler de la tête de Baltimore.

Q—Avez-vous un club de démocrates de couleur?

R—Oui, monsieur, dans le quatrième ward.

Q—La paroisse est républicaine, n'est-ce pas?

R—Elle l'a toujours été par une majorité de quinze à seize cents voix. J'ignore combien elle a de démocrates de couleur. Je n'étais pas candidat.

Q—Où avez-vous entendu dire que Mr. Packard serait déclaré élu quand même?

R—A Donaldsonville, où j'ai entendu un grand nombre d'hommes de couleur dire que s'ils n'avaient pas peur des républicains ils se joindraient aux conservateurs.

Q—Les connaissez-vous, pouvez-vous nous donner leurs noms?

R—Je ne les connais pas et ne me rappelle pas leurs noms.

MR WALLACE
(Homme de couleur.)

Wallace a obtenu un succès de fou rire. Mr Jenks et Mr Townsend—ce dernier surtout—ont eu à regretter, plus d'une fois, dans le cours de l'interrogatoire, qui a été beaucoup plus long qu'on ne s'y attendait, de lui avoir posé certaines questions.

Il habite la Nlle-Orléans depuis 1848 et demeure à l'angle des rues Commune et Galvez.

Il est démocrate depuis 1868, mais n'a pas voté à la dernière élection parce que ses occupations le retenaient à Donaldsonville.

Une semaine après l'élection, il était à Napoléonville ; aussitôt après son arrivée, des nègres sont venus à la pension où il logeait et, sans l'intervention des blancs, il aurait été tué. C'est un nommé Basile, propriétaire d'un magasin, qui l'avait dénoncé à ces individus.

Le témoin, s'écartant par trop de la question, Mr Townsend le prie d'arriver au point ; "mais, monsieur, s'écrie-t-il, il me faut bien vous raconter les faits pour arriver au point."

L'homme qui m'avait mis un pistolet tout près de la tête fut arrêté par Mr Guion, qui le fit emprisonner.

Wallace a prononcé un discours à Donaldsonville, une semaine avant l'élection ; un républicain lui dit, à cette occasion : "Nous ne voulons pas de damnés nègres démocrates parmi nous." Ce même républicain l'a ensuite saisi au collet en criant : "Si vous dites un mot de plus je vous brûlerai la cervelle."

Wallace a déclaré, avec orgueil, qu'il avait fait voter soixante hommes de couleur, à Assomption, pour les candidats conservateurs ; il les a conduits au poll qui se trouvait près de la résidence de Mme Vve Pugh. Beaucoup de nègres dont il [illegible] s'écrier qu'on ne devrait pas permettre aux hommes de couleur qui donnaient leurs votes aux conservateurs de rester dans la paroisse après l'élection.

[illegible] LEFRAW,
(Homme de couleur.)

Lefraw, dans une lettre insérée dans le *Democrat*, [illegible]

Lefraw appartient au St-Paul Chapel, église méthodiste de la rue Franklin ; il en a été chassé. Mme Moore, femme de couleur, l'a fait sortir avant l'expiration du terme, de la pension qu'elle tient au No 67 de la rue Dauphine. Mme Moore lui fit observer, en le renvoyant, qu'elle ne voulait pas [illegible]

GEO. JACKSON,
(Homme de couleur),

Demeure à la Nlle Orléans et a voté pour les démocrates le 7 novembre dernier. Les hommes de sa race n'ignoraient pas ses opinions politiques, aussi l'ont-ils suivi, assailli et terrassé, en lui reprochant de les avoir vendus. Il a entendu des républicains proférer des menaces contre ceux qui appartiennent au même parti que lui. Depuis l'élection, il a été battu pour avoir [illegible] Le témoin déclare que les hommes de couleur qui se joignent aux démocrates sont frappés d'ostracisme.

STANLEY JONES,
(homme de couleur),

habite la Nlle-Orléans depuis dix ans. Il a voté pour les démocrates à la dernière élection.

Q—[illegible]

R—Je suis président d'un club qui se compose de cent soixante-quinze hommes de couleur et se réunit dans la rue Melpomène. Les membres ont inscrit leurs noms volontairement sur les livres.

Q—Avez-vous jamais été attaqué?

R—Oui, monsieur, à l'église, deux ou trois jours avant l'élection, par un homme de couleur, Preston Bragg qui, après m'avoir demandé si j'étais président d'un club démocrate, me reprocha de vendre sa race et me terrassa d'un coup de gantelet de cuivre. (Le témoin montre une cicatrice qu'il a au front.)

Q—Vous plaignîtes-vous aux autorités?

R—Je m'adressai à la cour du juge Evans, mais le greffier ne voulut pas accepter mon affidavit à cause de ma qualité de président d'un club conservateur. Un des membres du club a été violemment assailli, à deux reprises différentes, pour s'être joint aux démocrates. J'ai peur d'aller chez l'épicier du coin parce que des nègres ont menacé de me tuer dès qu'ils en auraient la chance.

—A Mr. Townsend.

Preston Bragg m'a assailli et terrassé trois ou quatre jours avant l'élection ; je ne l'avais pas frappé. J'ignore le nom du greffier du juge Evans.

Q—Le membre de votre club sait-il qui l'a frappé?

R—Non, monsieur. Ce sont des individus qui l'avaient invité à venir se rafraîchir avec eux. Il a été tué dans la présence de quelques messieurs blancs.

Q—L'épicier du coin a-t-il menacé de vous tuer?

R—Non, monsieur. Je crains les hommes de couleur qui sont continuellement chez lui.

THOMAS BROWN,
(homme de couleur.)

C'est le vice-président du club que préside le témoin dont on vient de lire la déposition. Il demeure dans la rue Rous, habite la Nouvelle-Orléans depuis quinze ans et a soixante-quinze ans. Il est prédicateur baptiste.

Q—Pour quel parti avez-vous voté à la dernière élection?

R—Pour les démocrates. Je n'ai exercé le droit de suffrage que deux fois dans ma vie et, les deux fois, j'ai donné mon vote aux candidats démocrates.

Q—Avez vous été battu?

R—Oui, monsieur, par deux hommes, la nuit, un mois avant l'élection.

Q—Avez-vous entendu proférer des menaces contre les démocrates de couleur?

R—Oh oui, monsieur, des milliers de fois, par des individus qui s'appelaient républicains.

Q—Vous a-t-on persécuté?

R—Depuis 1874 il ne m'a pas été permis de prêcher une seule fois, et mon existence ne vaut pas celle d'un poulet. J'ai été battu, il y a trois semaines de cela, au marché français, tandis que j'achetais des herbes pour ma femme malade, par un homme de couleur qui m'avait demandé si je n'avais pas harangué un club Tilden. On m'a conseillé de ne pas sortir de chez moi la nuit si je ne tenais pas à être tué.

Q—Avez-vous prononcé des discours publics?

R—Beaucoup, depuis 1874. J'ai dit aux hommes de couleur qu'il était préférable de tâcher de relever l'Etat et de s'allier à ceux parmi lesquels ils vivent.

—A Mr Townsend—Je ne me suis pas plaint aux autorités car je savais qu'elles ne m'écouteraient pas. Je connais des nègres que leurs femmes ont abandonnés parce qu'ils s'étaient joints aux démocrates.

Q—Quels sont vos moyens d'existance?

R—J'ai été gardien de propriétés saisies, sous Mr Wagaman, shérif, et, depuis cinq mois, je ne me suis occupé que de politique. Je vis actuellement du peu que je possède.

Q—Combien les démocrates vous ont-ils donné?

R—J'ai reçu d'eux quinze ou vingt piastres et ne leur ai jamais demandé un sou.

—Q—Pourquoi n'avez vous point prêché depuis 1874?

R—On m'a dit qu'on ne voulait pas d'hommes qui vendaient leur race.

Q—Pensez vous que sous le régime démocrate vous serez plus heureux que vous ne l'êtes aujourd'hui?

R—Je sais que du jour où les hommes du Sud reviendront au pouvoir, il y aura plus de travail. Je n'espère pas voir d'amélioration tant que cinq cents individus garderont les places et que quinze mille autres mourront de faim. J'ai dit que Kellogg avait de fieffés voleurs parmi ceux qui l'entouraient.

Q—Pouvez-vous les nommer?

R—On les connait. Nous sommes trop âgés, vous et moi, pour descendre jusqu'à ces gens-là.

Mr Morrison—Dites donc à Mr Townsend ce que vous pensez de certains officiers publics, de Mr Wells, par exemple.

Le témoin—Oh, Mr Wells! Je le connais bien, celui-là. C'est le pire de tous.

Mr. Brown termine sa déposition en parlant du Freedmen's Bank—la banque des affranchis—qui lui a volé quinze cents piastres.

JOSEPH A. CRAGUN,
(Homme de couleur),

a cinquante-un ans ; il a toujours habité la ville, excepté à de rares intervalles. En 1874 et à la dernière élection, il a voté pour les démocrates. Il était président d'un club de cent cinquante hommes de couleur—club qui, le 21 août—fut dispersé, probablement parce que c'était un club démocrate.

Mr. Cragun a appris que le Rev. Brown—le témoin précédent—avait été assailli par des policemen déguisés.

Q—A quelle époque devîntes-vous démocrate.

R—En 1874.

Le témoin, pour expliquer son changement de parti, raconte au comité les scènes qui avaient lieu dans un certain club radical, et, en les racontant, réfère le comité à MM. James Lewis et H. C. Dibble qui sont à quelques pieds de lui et ne paraissent goûter [illegible] remarques [illegible] dont j'étais membre [illegible] membres désirait avoir raison de ses adversaires, on éteignait les lumières et déchargeait des pistolets chargés à poudre ; c'était un vacarme épouvantable. Ces orgies, qui se renouvelaient souvent, finirent par éloigner les conservateurs, qui, d'ailleurs, se plaignaient déjà de ce que le club nommât constamment des jeunes blancs sans familles et de ce que les candidats fussent toujours les mêmes. Quant à moi, je n'ai jamais cessé de croire que le parti républicain se sert du nègre comme d'un instrument et qu'il l'abandonnerait du jour où ce nègre voudrait se joindre aux citoyens du pays.

M. Jenks—Les journaux radicaux ne mettaient-ils pas sur le compte des démocrates les désordres dont votre club était le théâtre?

R—Ils l'ont fait, dans beaucoup de cas.

Q—Avez-vous connaissance de pas d'intimidation?

R—Beaucoup d'hommes de couleur [illegible]

[illegible]

M. Lewis disparaît parmi les auditeurs.

WM. GORDON,
(Homme de couleur),

qui né à la Nlle-Orléans, a voté pour les démocrates en novembre dernier.

[illegible]

LEWIS ANDERSON,
(homme de couleur),

a voté pour toute la liste conservatrice à la dernière élection. Il était membre du grand conseil du club démocrate de couleur du troisième ward. Il a été assailli deux ou trois fois par des républicains.

Avant l'élection, il a été renversé dans la rue [illegible] un policeman auquel il demanda d'arrêter l'agresseur lui répondit qu'il n'en pouvait rien. Un policeman l'a battu dans le Natchez Alley, [illegible] à cause de ses opinions politiques qui lui ont valu une mauvaise traitement.

Anderson s'est plaint seulement du juge Evans, qu'il accuse [illegible] de s'être montré injuste à son égard dans les deux cas.

Il a vu dissoudre son club à la première fois par un blanc venu de [illegible] accompagné d'une douzaine d'autres [illegible] qui fait partie de la police, [illegible] "A la Nouvelle-Orléans, c'est Anderson, les républicains troublent les assemblées des démocrates de couleur ; [illegible] Dibble) vous le savez ! [illegible] pour les démocrates." Le témoin continue : "Mr Townsend, [illegible] je n'ai pas de travail, je demande un changement."

WM. HENRY BOYLAN,
(homme de couleur),

Demeure à la Nlle-Orléans, il a été battu et terrassé, depuis l'élection, pour avoir donné son vote aux démocrates.

M. HENRY WEST,

qui habite la Nlle-Orléans, [illegible] de l'élection, au poll [illegible] Rivière Rouge, où un homme de couleur, Westley Frank, a voté pour les démocrates—ce qui l'a fait chasser de l'église.

Dans les paroisses Natchitoches, Sabine et De Soto des nègres ont dit au témoin : "nous serions frappés d'ostracisme par le comité de couleur si nous votions pour les candidats conservateurs." Beaucoup de nègres, ajoute Mr West, avaient l'intention de se joindre aux démocrates, mais ils ont été retenus par la peur.

ARTHUR THOMAS,
(homme de couleur),

Demeure à l'angle des rues [illegible] et Gallatin. Il a voté pour les démocrates le 7 novembre dernier. Des hommes de couleur l'ont [illegible] tirer des coups de pistolet. [illegible] été frappé ou blessé.

Séance du soir.

Le comité se réunit de nouveau à 7 heures et quelques minutes.

LE CAPITAINE [illegible]

est le premier témoin entendu. Il dit qu'à la dernière élection il était candidat pour la Législature dans la paroisse De Soto, sur la liste républicaine. Il n'y a pas eu d'intimidation dans [illegible] n'y a pas eu de fraudes non plus.

Le Bureau des retours l'a [illegible] mais il sait qu'il a été [illegible] Il n'acceptera pas un siège à la Législature et a fait connaître ses [illegible] Returning Board.

Mr Townsend—A quel parti appartenez-vous?

Voir la suite à la 4me page.

Pour vos étrennes, gagnez le [illegible] Grand tirage d'une piastre [illegible]

☞ Si vous désirez être bien coiffé et à bon marché, voyez et vous [illegible] Robt. E. Lee, coin St-Louis et Royale et coin Bourbon et Canal.

J'ai vu la botte Coriana, où la trouve-t-on? Le seul endroit, c'est la Maison Ste-Anne.

—104—

Un précieux traité médical.—[illegible] pour 1877 de l'Almanach [illegible] de Hostetter [illegible]

Décédé hier soir, à 6 heures [illegible] quarante neuf ans, FRANÇOIS [illegible] de France. Ses amis et ceux de la famille [illegible] sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui [illegible] trois heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire [illegible] De la part de sa veuve et de la famille [illegible]

Entrepôt de Tapis.

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES [illegible]

[illegible]

THEATRE DES VARIETES. AIMEE.

La Reine de l'Opéra-Bouffe, avec la compagnie [illegible]

Ce soir, JEUDI—28 décembre—LA FILLE DE MME ANGOT. Demain—LA PETITE MARIEE. Samedi—LA GRANDE DUCHESSE. LA PERICHOLE.

[illegible]

A VENDRE.

[illegible]

PIANOS PLEYEL.

A LA SALLE GRUNEWALD,

[illegible]

100 Pianos Pleyel neufs,

[illegible]

LOUIS GRUNEWALD,

Agent général de PLEYEL, WOLFF & Cie.

[illegible]

AVIS IMPORTANT.

Réclamations Françaises et Espagnoles.

[illegible]

CHARLES TROUILLY,

57, Rue de Chartres, 57

[illegible]

ROBT. E. LEE,

HAT STORE,

[illegible]

Sermons de Jean Louis de Lacroix.

[illegible]

[illegible] Ch. Tuminello.

[illegible] Avis [illegible] Jos. R. Dieuragua.

BOUSQUET & POUPART

Marchands Commissionnaires et Importateurs,

95 & 97 Royale 95 & 97

J. PREYCHE, BORDEAUX, [illegible] CHATEAU MARGAUX, CHATEAU LA FITTE, CHATEAU YQUEM, [illegible]

A vendre à des prix très modérés.

CHEFS DE FAMILLES

[illegible]

Les Filles de Marie-Ozière.

[illegible]

GRANDE NOUVELLE!

LA CRISE POLITIQUE,

—ET—

CENT MILLE PALETOTS!!

[illegible]

MICHEL LION

107 et 109 VIEILLE LEVEE,

[illegible]

$50,000.

[illegible]

SAMEDI, 23 DECEMBRE,

[illegible]

MICHEL LION.

LA MEILLEURE ETRENNE

—EST UN—

Bon et beau Livre.

LA LIBRAIRIE

HÉBERT & Co.

50 Rue de Chartres,

[illegible]

500 VOLUMES

—DE LA—

BIBLIOTHÈQUE ROSE

[illegible]

A. LEMANNE

209 CHARTRES,

[illegible]

F. LEFOUL,

CONFISEUR,

COIN SAINT-LOUIS ET BOURBON.

[illegible]

D. LOPEZ

[illegible]

LEON MEDAL

CONFISEUR,

[illegible]

IMPORTATIONS RECENTES.

[illegible]

BIJOUTERIE,

[illegible]

Rue Ste-Anne,

AU BEAU PETIT ROUGE,

[illegible]

Foie de Morue [illegible]

GRANDE OUVERTURE

—AU—

MAGASIN D'ART DE

UTER,

RUE ROYALE.

[illegible]

Maison établie depuis 30 ans.

C. ROUYER,

[illegible]

Cadeaux pour Noël et Jour de l'An

[illegible]

GRANDE EXPOSITION

ANNUELLE

T. MOREAU,

Coin Royale et Toulouse.

OUVERTURE,

Depuis 12 courant.

[illegible]

JOUETS

D'ENFANTS.

[illegible]

Suivez la foule.

LE PLUS BON MARCHE.

20.000 [illegible]

[illegible] E. LABORDE.

J. MANDIN & Cie.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

57 rue Decatur — Nouvelle-Orléans.

GRAND VIN DE CHAMPAGNE

EUGÈNE CLICQUOT

[illegible]

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

A. ROCHEREAU & CO.,

SEULS AGENTS

POUR LA VENTE DU CHAMPAGNE [illegible]

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

IMPORTATEURS DE

VINS, BRANDY, SARDINES, &c.

[illegible] NEW YORK. [illegible] ST. LOUIS, NLLE-ORLEANS.

GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT.

SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,

25 rue Bienville — Ve. MAIGNAN. — Nlle-Orléans.

FINE COGNAC. WINES, OLIVE OIL.

ESTIGNOUNET FRERES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX

[illegible]

MERCIER & DE SMET, Sole Agents, [illegible] Decatur St.

[illegible]

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

[illegible]

P. E. SARRAZIN,

279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,

Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.

[illegible]

Grand assortiment de pipes [illegible] et articles de fumeurs.

[illegible]

A. W. MOFFETT & CO.,

Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.

[illegible]

HUILE DE FOIE DE MORUE ET CHAUX.

[illegible]

Vin de Madère

[illegible]

Sirop de Sève de Pin Maritime

De E. Lagasse.

[illegible]

Pharmacie de St-Cyr Ponsard.

[illegible]

Avis important aux amateurs de Café!

[illegible]

DE $0.50 A $2.70.

[illegible]

CHAS. E. KELLS

[illegible]

Pour les Thés, Cafés et Epices

[illegible] J. L. MARTIN,

ELKIN & CO.,

[illegible]

Bureau de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]